



Commune
de
NIEDERANVEN

Grand-Duché de Luxembourg

REGISTRE aux DELIBERATIONS

du CONSEIL COMMUNAL

Séance publique du : 8 juillet 2016

Date de l'annonce publique de la séance : 1 juillet 2016

Date de la convocation des conseillers : 1 juillet 2016

Membres présents : président : WEYDERT R.,
échevins : SCHILTZ J., TERNES F.,
membres : PAQUET-TONDT M.-A., GREIS P., WAGENER-
HIPPERT D., MULLER-ROLLINGER G., WIELAND-JUDEX
G., MOES R., VAN DER ZANDE C.,
secrétaire : JACOBY C.,
Membre(s) absent(s) : SCHARFE-HANSEN R., membre excusée.

Point de l'ordre du jour : - 5b -

OBJET : Modification du règlement de circulation

Le Conseil communal,

Vu l'article 5 modifié de la loi du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Vu l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques ;

Vu le règlement de circulation du 19 octobre 2012, approuvé par M. le Ministre des Transports en date du 17 janvier 2013 et par M. le Ministre de l'Intérieur en date du 23 janvier 2013, tel qu'il a été modifié par la suite ;


Vu la demande d'installer un arrêt supplémentaire à Senningen dans la rue um Kiem dans le cadre de l'élaboration du transport scolaire 2016/2017 ;

Considérant qu'un arrêt existait à cet endroit dans l'ancien règlement de circulation de 1993 ;

**à l'unanimité
décide**

de modifier le règlement de circulation communal du 19 octobre 2012 comme suit:

Au chapitre II "Dispositions particulières", la rubrique concernant la **rue um Kiem à Senningen** est complétée par la disposition suivante :

article	libellé	situation	signal
4/7/1	arrêt d'autobus	devant la maison 1	

Ainsi délibéré

(Handwritten signatures in blue ink)